

Décision n°2026-23-tarifs

Décision portant sur l'approbation des tarifs d'inscription au programme d'accueil nord-américain
« Wellesley-in-Aix »

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant la convention d'application n°2026-22412 conclue entre Aix-Marseille Université et Wellesley College,

Considérant que cette convention d'application est basée sur l'accueil d'étudiants bénéficiant d'enseignements spécifiques au sein de la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH),
Considérant que le programme d'accueil nord-américain « Wellesley in Aix » est un programme d'échanges comprenant l'échange d'enseignants-chercheurs et offrant l'opportunité aux étudiants de niveau Master inscrits à AMU de bénéficier de deux postes d'assistants de français au sein de Wellesley College durant une année universitaire,

Considérant que cela constitue un apport non négligeable dans la formation des étudiants de l'établissement,

Considérant que la formation des étudiants constitue l'une des missions dévolues à l'Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les droits d'inscription relatifs au programme d'accueil nord-américain « Wellesley-in-Aix » (WIA) d'étudiants avec Wellesley College (N° 2026-22412) à partir de l'année universitaire 2026/2027 comme suit :

Droits d'inscription par étudiant entrant	
Programme « Nord-Américain » - semestriel	850 € dont droits obligatoires
Programme « Nord-Américain » - annuel	1350 € dont droits obligatoires

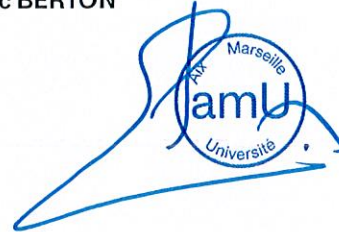
Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 18 juin 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **27 AOUT 2026**

Transmise au Recteur de la région académique le : **27 AOUT 2026**